

Proposition de grève pour le Jour de la Terre

Vendredi 22 avril 2022

- ✓ CONSIDÉRANT que nous nous trouvons présentement dans un moment historique, où les connaissances scientifiques (notamment le dernier rapport du GIEC) et les savoirs autochtones sont à notre disposition et où nous détenons les moyens techniques pour limiter les changements climatiques, mais où la volonté politique fait défaut ;
 - ✓ CONSIDÉRANT que ce sont les populations marginalisées – les personnes autochtones, les personnes vivant dans le Sud global, les personnes racisées, les personnes à faible revenu, les personnes migrantes, etc. – qui sont davantage affectées par les changements climatiques, malgré qu’elles aient une faible responsabilité dans la crise actuelle ;
 - ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 37,5 % des GES d’ici 2030 par rapport au niveau de 1990, le Québec continue à augmenter ses émissions de GES ;
 - ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 30 % des GES par rapport au niveau de 2005 fixée en 2016, le gouvernement canadien continue de subventionner largement le développement du secteur des énergies fossiles ;
 - ✓ CONSIDÉRANT que le Canada se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale ;
 - ✓ CONSIDÉRANT qu’un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, avec un objectif transversal d’élimination de la consommation d’énergies fossiles, est nécessaire afin de minimiser les effets de la crise climatique et d’éviter que celle-ci n’aggrave les inégalités sociales et économiques ;
 - ✓ CONSIDÉRANT qu’une escalade des moyens de pression du mouvement étudiant dans la lutte climatique ferait écho à la mobilisation croissante parmi les autres acteurs sociaux, comme en témoigne notamment l’appel à la grève climatique dans les syndicats lancé par le groupe Travail-leuses et travailleurs pour la justice climatique ;
- ❖ **Que l’AGECVM se joigne à la mobilisation étudiante pour la justice climatique en tenant une grève le vendredi 22 avril 2022;**
 - ❖ **QUE l’AGECVM réitère sa revendication de bannissement de la production, de la transformation, de l’exportation et de l’importation des énergies fossiles ;**
 - ❖ **QUE l’AGECVM revendique un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, notamment l’éducation, la santé, le logement social et les transports collectifs ;**
 - ❖ **Que l’AGECVM soit proactive et qu’elle incite ses membres à se mobiliser et à participer aux actions militantes qui se tiendront dans le cadre de la grève du vendredi 22 avril 2022;**